



## **Titre Professionnel Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (TP ECSR)**

### **Objectif de la formation**

Le TP ECSR permet de devenir Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière et d'obtenir l'autorisation d'enseigner délivrée par la Préfecture.

Cette formation prépare les futurs professionnels à :

- Enseigner la conduite automobile.
- Animer des cours de Code de la route.
- Accompagner les élèves jusqu'à l'examen.
- Sensibiliser les usagers aux risques routiers.
- Participer à des actions de prévention et de sécurité routière.

### **Organisation de la formation**

La formation est composée de deux blocs de compétences :

#### CCP1 – Former les apprentis conducteurs

Le stagiaire apprend à :

- Préparer et animer des cours de Code.
- Former les élèves à la conduite.
- Évaluer les compétences des apprenants.
- Utiliser les méthodes pédagogiques adaptées.
- Accompagner les dispositifs de conduite accompagnée et supervisée.

Volume :

- 700 heures de formation
- 280 heures de stage en auto-école

## CCP2 – Sensibiliser aux risques routiers

Le stagiaire apprend à :

- Concevoir des actions de prévention.
- Réaliser des interventions auprès de différents publics.
- Animer des ateliers de sensibilisation.
- Évaluer l'efficacité des actions menées.

Volume :

- 210 heures de formation

### **Durée globale du parcours**

| Parcours             | Volume         |
|----------------------|----------------|
| Formation CCP1       | 700 h          |
| Formation CCP2       | 210 h          |
| Stages pratiques     | 280 h          |
| <b>Total général</b> | <b>1 190 h</b> |

### **Modalités pédagogiques**

La formation alterne :

- Cours en présentiel.
- Classes virtuelles.
- E-learning.
- Coaching pédagogique.
- Mise en pratique en entreprise.
- Accompagnement individualisé.

## **Validation du titre**

L'obtention du TP ECSR repose sur :

- Un questionnaire professionnel.
- Une mise en situation en salle.
- Une mise en situation en véhicule.
- Un entretien technique avec le jury.
- Une présentation d'une action de sensibilisation.
- Un entretien final.

**Durée totale des épreuves : 5h15 par candidat.**

## **Débouchés**

À l'issue de la formation, les diplômés peuvent exercer comme :

- Enseignant de la conduite automobile.
- Enseignant de la sécurité routière.
- Animateur de prévention routière.
- Coordinateur pédagogique.
- Formateur au sein d'une auto-école ou d'un réseau de formation.

## **La valeur ajoutée STYCH ACADEMIE**

- Formation professionnalisante basée sur les besoins réels du terrain.
- Accompagnement par des formateurs expérimentés.
- Mise en situation pratique tout au long du parcours.
- Réseau national STYCH favorisant l'accès à l'emploi.
- Suivi individualisé jusqu'à l'obtention du titre professionnel.

En résumé

**910 heures de formation + 280 heures de stage = 1 190 heures de parcours pour accéder au métier d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière**